

L'Émigration politique et intellectuelle (européenne et arabe) en France au XIX^e siècle : Etude comparative

*Mahmoud IBERRAKEN,
Chargé de cours à l'Institut des Sciences
de l'Information et de la Communication.*

Alors même que le monde arabo-musulman au XIX^e siècle était, en général, sous la domination turque (l'exemple de l'Algérie), nous ne pouvons le comparer avec des pays européens totalitaires ou ceux situés sous la domination ou occupation étrangère d'où partent les émigrés vers d'autres pays où la liberté d'expression se trouve mieux respectée.

Pour mieux cerner l'étude de l'émigration politique et intellectuelle comparée, en France, pendant la période du XIX^e siècle, nous avons jugé utile d'exposer d'abord, dans un chapitre préliminaire, les différents flux migratoires résultants de la situation politique relative à l'Europe, en général, et à la France en particulier.

I. – LES DIFFERENTS FLUX MIGRATOIRES

On peut esquisser brièvement : les flux migratoires européens et le cas particulier de la France.

1. Les flux migratoires européens

La plupart des émigrés partent des pays subissant un régime autoritaire ou féodal avec parfois une occupation étrangère.

1) Pays à monarchie absolue ou peu libérale :

- Russie (régime tsariste pendant tout le XIX^e siècle) ;
- Autriche (régime absolu de Habsburg) ;
- Etat Italien (jusqu'à la moitié du Second Empire et la réunification avec Cavour) ;
- Etat Allemand (réunification, en 1870, avec Bismarck, mais le régime reste autoritaire).

2) Régions occupées :

- Pologne occupée (pendant tout le XIX^e siècle jusqu'à 1918) par la Russie et l'Autriche ;
- Pays des Balkans occupés par l'Autriche et la Turquie ;
- Italie du Nord occupée par l'Autriche.

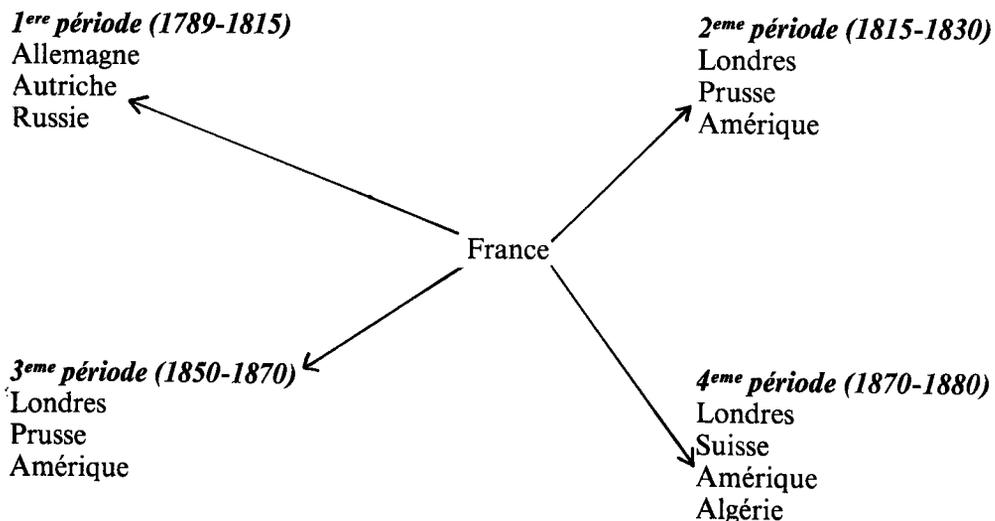
La plupart de ces émigrés partent vers des pays relativement libéraux. Il s'agit de la France, de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Amérique. Voir le tableau suivant :

Pays d'où on part	Pays d'accueil
- Polonais (anti-Russes et anti-Autrichiens)	- Paris (1830-1851 et 1880-1900)
- Russes anti-Tsars	- Genève (toute la 2 ^{ème} moitié du XIX ^e siècle)
- Allemands et Autrichiens pour le libéralisme ou pour des raisons psychologiques	- Londres (en 1900 et tout le XX ^{ème} siècle)
- Italiens anti-Autrichiens	- En dehors de l'Europe il y avait l'Amérique

II. – LE CAS PARTICULIER DE LA FRANCE

Il faut distinguer les quatre exceptions et périodes où il y avait un mouvement inverse.

Durant la première période (1789-1815), les émigrés hostiles à la Révolution ou au Premier Empire se réfugient en Allemagne, en Russie ou en Amérique. Pour les trois autres périodes nous pouvons signaler que des français libéraux ou révolutionnaires partaient en Angleterre, en Suisse ou en Amérique. Voir l'illustration suivante :



Parmi les français fuyant leur pays, nous donnons les exemples suivants :

- 1) Républicains ou Bonapartistes sous Charles X ;

2) Socialistes sous la 2^{ème} République (1848-1851), après l'écrasement de plusieurs soulèvements à Paris et aussi les opposants au Second Empire (1851-1870), par exemple Victor Hugo ;

3) Révolutionnaires après l'écrasement de la Commune (le socialiste Auguste Blanqui) ou Alsaciens fuyant l'occupation allemande (librement ou forcés) : ces gens partaient en Angleterre, en Suisse, En Amérique ou en Algérie.

A cette époque quelques algériens sont, eux également, contraints de partir en France, mais uniquement après la conquête coloniale. Cependant l'Orient reste toujours leur lieu privilégié de voyage pour des raisons culturelles, religieuses et même politiques. Nous citons l'exemple de Hamdane Khoudja et l'émir Abdelkader qui après leur séjour en France partent en Orient pour y trouver leur liberté totale et afin de continuer leur lutte ou leurs activités intellectuelles et politiques.

En ce qui concerne les départs des intellectuels arabes du Machrik, ils s'effectuaient tout d'abord en Europe, citons l'exemple de Rifat el-Tahtawi à Paris (1826-1831) et plus tard dès la fin du XIX^{ème} siècle d'autres intellectuels, libanais et égyptiens notamment, vont aller vers le Nouveau Continent, où il y avait des européens qui avaient déjà commencé à s'y rendre.

De 1815 à 1914, plus de 35 millions d'européens parvinrent aux Etats-Unis.

De 1830 à 1860, la plupart d'entre eux venaient des îles britanniques.

De 1860 à 1890, la majorité était originaire de la vallée du Rhin, des Midlands, de l'Angleterre, de la Scandinavie, des provinces baltiques, de la Pologne et de l'Autriche.

De 1890 à 1914, le gros des émigrants provenait de la région méditerranéenne : Italie, Balkans et Proche-Orient.

Pour le côté marocain, qui n'était pas sous la domination turque, l'évènement le plus remarquable du XIX^{ème} siècle ce fut l'initiative hardie du sultan Moulay Hassan qui envoya en Europe une trentaine de jeunes gens de son empire pour l'étude des langues et des méthodes scientifiques européennes.

De ce fait le sultan Moulay Hassan a été le premier à rompre avec la tradition d'isolement intellectuel du Maroc en envoyant en Europe quelques uns de ses étudiants. Ce sont ces missions marocaines, d'ailleurs semblables à celles de Mohamed Ali (l'ex roi d'Egypte), qui constituent l'apogée de l'émigration intellectuelle arabe vers l'Europe, s'inscrivant effectivement dans le contexte global que vivra le monde arabe avec plus d'apport plus tard : c'est la renaissance.

II. – L'EMIGRATION POLITIQUE ET INTELLECTUELLE EN FRANCE AU XIX^{ème} SIECLE : ETUDE COMPARATIVE

Jusqu'à 1856 la France se classait parmi les grandes puissances, par son grand pourcentage démographique représentant en 1820 17 % de la population européenne. Elle ne représente que 8 % en 1911. Ce ralentissement de sa vitalité favorisa son décalage économique qui l'a rabaisée de deuxième puissance économique en 1874, au septième rang en 1910. Donc, à la fin de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, avec l'arrêt de l'accroissement de la population, l'essor de l'industrie et des transports apparaissant dans leur plein développement, l'afflux des étrangers sera favorisé. mais à partir de la deuxième partie du XIX^{ème} siècle il ne s'agit plus d'une émigration de spécialistes mais d'ouvriers manuels ; ce sont les bras, non plus les

têtes qui viennent en France. Les industriels trouveront d'ailleurs tout d'abord leur main-d'œuvre dans la partie la plus misérable de la population autochtone, c'est-à-dire les femmes et les enfants ⁽¹⁾.

Les conditions politiques de l'Europe de 1801 à 1850 ont, elles aussi, contribué à l'établissement des étrangers en France pour se réfugier. Nous rappelons que cette période est caractérisée par l'extension du Premier Empire Français ⁽²⁾, les traités de 1815, le mouvement politique en Allemagne vers 1830 et les insurrections de la Pologne (1830-1831) et de la Hongrie (1848).

Excédent ⁽³⁾ net indiquant la différence entre l'immigration totale et l'émigration totale :

Périodes	Excédent annuel moyen (en milliers)	
	d'immigration	d'émigration
1801-1806	27,0	-
1806-1821	-	78,4
1821-1831	28,8	-
1831-1836	71,0	-
1836-1841	-	16,7
1841-1846	45,9	-
1846-1851	-	27,9

Le recensement de 1851 ⁽⁴⁾ révèle la présence de 380.000 étrangers sur le territoire français. A partir de cette date la main-d'œuvre étrangère en France allait s'accroître jusqu'à 1889-1893 avec l'apparition de lois sur la naturalisation et la francisation.

Le début de l'émigration nord-africaine en France plus exactement avec les travailleurs émigrés algériens n'aura lieu que vers 1910. Le besoin croissant de main-d'œuvre et le développement des colonies étrangères à Marseille, dans le Nord et l'Est de la France amenèrent à penser qu'on pourrait utiliser les Kabyles dans certaines industries. A Marseille, dans le Pas-de-Calais et dans la Loire se trouvaient également un petit nombre de marocains, dockers ou mineurs.

Aussi bien pour l'émigration permanente que pour l'émigration saisonnière, le mouvement vers la France était exclusivement individuel, spontané car les premiers essais d'émigration collective organisés, ne remontent en effet qu'à 1908 en faisant venir environ 1000 ouvriers agricoles polonais groupés jusqu'à Nancy, puis répartis dans les départements de l'Est.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce flux migratoire : ce n'est pas seulement le développement économique et industriel de la France (deuxième puissance en 1874) qui favorisa l'arrivée massive des étrangers, mais aussi son rayonnement culturel et artistique qui incita, dès les années 1820, un grand nombre d'intellectuels du monde entier à partir en France. Parmi les autres raisons qui ont permis aussi l'arrivée qualitative des étrangers en France, il est juste de reconnaître que les

conquêtes napoléoniennes ont laissés leurs traces et leurs effets. A ce propos, on cite les exemples suivants : la langue française était jusqu'au milieu du siècle dernier la langue universelle. C'est pourquoi l'élite en Allemagne avait un engouement pour cette langue jusqu'à la première guerre mondiale ; et ce fut aussi une langue politique et administrative pour la Hongrie. Parallèlement l'architecture française est imitée par un bon nombre d'autres pays, en l'occurrence l'Allemagne qui imitait dans ses petites provinces les châteaux français (château de Versailles etc.).

Après ces éclaircissements historiques, nous pouvons peut-être prévoir les pays d'origine des intellectuels qui choisiront la France comme terre d'asile, à partir des années 1820. Bien sûr, il faut prendre en considération essentiellement l'influence et les retombées des situations politiques et culturelles des pays d'origine sur ces intellectuels. Dans ce sens, nous citons, en exemple, ces quelques pays : la Pologne, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Egypte.

Parmi les intellectuels européens émigrés en France, à cette époque, nous pouvons signaler des intellectuels polonais (Mickiewicz et Chopin), des intellectuels allemands (Karl Marx 1843-1845, Ludwig Börne, Heinrich Heine) et les intellectuels russes (Bakounine et Herzen).

Ces intellectuels furent de grands chercheurs, philosophes et savants, non seulement par rapport à leur pays, mais aussi par rapport à la société française (par exemple l'historien polonais Mickiewicz qui avait la chaire des études slaves au Collège de France).

Si Michellet disait : *"la philosophie de Mickiewicz ne peut être la nôtre car, pour nous le héros c'est le peuple et la révolution"*, c'est parce que Mickiewicz ne s'intéressait pas à la politique intérieure française : *"je n'ai jamais cherché à faire de la politique en slavant"*. Par contre, cet homme idéaliste, qui était anti-rationaliste, à la différence de Michellet (qui avait préféré un régime comme celui de Napoléon III à une république anarchisante précédente), a lutté, durant tout son séjour en France, pour la cause polonaise à laquelle Louis Philippe, personnellement, n'était pas contre.

En ce qui concerne l'émigration allemande, nous pouvons dire que parmi ses causes, outre l'oppression et la pression, il existait le courant d'anti-sémitisme qui a déjà commencé à se développer en Allemagne au XIXème siècle (l'exemple de Karl Marx et Ludwig Börne) et un peu partout en Europe. C'est pourquoi, en tant que juif au XIXème siècle, on ne pouvait occuper et exercer n'importe quelle fonction, d'ailleurs c'est l'une des raisons pour lesquelles les juifs se sont limités à travailler uniquement dans les milieux commerciaux et financiers. Cette émigration intellectuelle — à la différence de l'émigration arabe durant cette période — a réussi à créer à côté d'elle une émigration de main-d'œuvre et artisanale.

Après la révolution de juillet 1830 le poète allemand Heinrich Heine (qui était favorable à la monarchie constitutionnelle de Louis Philippe, contrairement à Börne) a pris la décision de partir en France. Si Heine n'était pas révolutionnaire sur le plan pratique, comme les révolutionnaires de son époque, cependant il a réussi à prévoir une révolution en Allemagne (en mai 1852, il y avait une grande manifestation estudiantine à laquelle Börne a participé sur place). Douze ans plus tard, Heine deviendra un ami de Marx dans le journal *"Vorwärts"* de l'association allemande de Paris (la ligue communiste), mais, il maintiendra toujours son inspiration idéaliste

sans adhésion au matérialisme dialectique. C'est ainsi que tous les deux travaillèrent ensemble avec d'autres penseurs (Herzen par exemple) comme des philosophes qui essayaient d'appliquer la philosophie sur l'histoire.

En février 1845, Marx a été expulsé de France, quittant Paris sans définir les grandes lignes de sa philosophie. Nous signalons qu'il avait uniquement écrit à ce moment là "*Misère de la philosophie*", en répondant à Prudhom, l'auteur de "*La philosophie de la misère*"

Au sujet de l'expulsion des intellectuels, nous rappelons que Marx n'était pas seul à avoir été expulsé de France, mais il y avait également l'émigré russe Bakounine qui fut arrivé en France en 1844 et qui était en relation avec Marx. Bien que l'opinion publique française et certains responsables (par exemple Vavin) aient dénoncé l'expulsion de Bakounine, celui-ci quittera Paris pour y revenir, en février 1848, assister et voir l'atmosphère révolutionnaire qui règne à Paris, à cette époque. Bakounine, à la différence de Marx, avait en France, durant cette période, une grande popularité, que Marx n'aura que dans les années 1880.

LE CAS DES INTELLECTUELS ARABES

En ce qui concerne les intellectuels arabes nous rappelons que pour des raisons culturelles, économiques et politiques que vivait le monde arabe à cette époque, un nombre assez important de ses intellectuels vont voyager en France. Mais, à la différence de tous les intellectuels et missionnaires arabes⁽⁵⁾, essentiellement égyptiens, partis en France pendant cette période 1826-1880, nous pouvons remarquer qu'après la conquête coloniale de l'Algérie, seuls les intellectuels algériens y sont partis comme des agitateurs politiques pour faire connaître à l'opinion publique française la véritable situation en Algérie.

Parmi les intellectuels égyptiens ayant séjourné en France, au XIXème siècle, nous pouvons citer : Rifa-at Rafe el-Tahtawi et Mohamed Abdoh.

1) Rifa-at Rafe el-Tahtawi (1801-1873)

De son village natal de Tahtah, qu'il quitte en 1817 pour le Caire, afin d'y suivre les cours de l'université d'Al-Azhar, à son départ pour Paris, où il est nommé imâm de la première mission scolaire égyptienne envoyée en France par Mohamed Ali, en 1826, le chemin de Rifa-at pour l'époque est vertigineux.

Au cours de son séjours parisien Rifa-at travaille d'arrache-pied pour acquérir une culture encyclopédique ; il subit tout particulièrement l'influence des idées de la Révolution de 1789, et celle de Saint-Simon ; il assiste, en observateur passionné à la Révolution de 1830.

De retour au pays, il est nommé directeur de l'Ecole royale d'Administration et de l'Ecole d'Histoire et de Géographie (1834) puis de l'Ecole des Langues (1835).

Parmis ses activités intellectuelles à Paris, nous citons le rapport qu'il a rédigé sur la description de cette ville (environ 60 pages) : "*La parification de l'or ou l'aperçu abrégé de Paris*" et la traduction du français à l'arabe de certaines œuvres, par exemple "*La Lyre brisée*" de Agoub Joseph et "*Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations*" de Depping Georges Bernard.

2) Mohamed Abdoh (1849-1905) et Jamel el-Din al-Afghani (1838-1897)

Après les études à Al-Azhar et sa rencontre avec Jamel el-Din al-Afghani, dont il devient le compagnon, Abdoh est nommé professeur à Dar al-Ouloum. Son association, réticente à la révolution d'El Ourabi, en 1882, lui vaut l'exil après la défaite et l'occupation britannique. Il se rend à Paris où il publie avec al-Afghani, en 1884, la revue "*Al-Hourwatou el-Wothquâ*" (Le lien indissoluble), creuset du nationalisme islamique

Rentré en Egypte en 1884, il y occupe des hautes fonctions dans la magistrature religieuse pour être nommé Moufti d'Egypte, en 1899. Ami distant du parti national, il se consacre à l'œuvre d'élaboration théorique des principes du fondamentalisme islamique et de la renaissance spirituelle du monde arabe : le retour aux sources joint à l'exercice du bon sens, doit permettre de concilier l'Islam et le monde moderne. Les thèses qu'il développe font de lui l'inspirateur du renouveau islamique dans le Proche-Orient, comme dans le Maghreb arabe (6).

Avant leur départ vers la France Abdoh et El Afghani n'avaient pas les mêmes positions philosophiques et politiques ; c'est leur voyage en France qui leur a permis de voir, de près, les progrès du "*monde chrétien*"

CONCLUSION

Dans l'antiquité rien de plus sacré qu'un hôte ; celui-ci avait droit aux égards, à l'aide et à l'hospitalité. Mais, même en ces temps heureux, l'hospitalité, aussi sacrée fût-elle, était toujours liée à l'idée du temps : l'hôte est "*celui qui vient*" et aussi "*celui qui part*"

Et voilà précisément la grande différence entre la façon de voir l'émigré ancien et celui de nos jours. Une autre différence, dès le XXème siècle ce n'est plus l'émigré ou le réfugié, en tant qu'individu, mais, au contraire, c'est le mouvement de masse de réguffés ou l'émigration massive qui apparaît. Dès lors le phénomène change totalement.

Dans toutes les émigrations, il y a eu des hommes politiques de marque, des savants, des artistes de renom. Il y a eu des éminents représentants des plus hautes valeurs spirituelles, des maîtres du barreau et de la chaire ; il y a eu des artisans qualifiés ou une main-d'œuvre de choix.

Suivant le jugement d'un émigré politique de marque, dans une émigration, il y a trois types essentiellement représentatifs : l'idéaliste, l'opportuniste et le provocateur. Pour les musulmans l'émigration a d'autres buts, citons une phrase du Prophète : "*Les actions ne valent que par les intentions, pour celui qui aura émigré en vue des biens terrestres ou afin de trouver une femme à épouser, l'émigration ne comptera que pour le but qui aura déterminé son voyage*". (Boukhari).

Tous les intellectuels arabes, au XIXème siècle, partis en France (qui étaient pratiquants de l'Islam), étaient différents des intellectuels européens émigrés en France, durant ce siècle. Ils étaient différents sur le plan de la religion, de la langue, des habits et des coutumes, ce qui explique que ces musulmans n'arrivaient pas à s'adapter dans la société française. Or, les intellectuels européens, même ceux qui ne perfectionnaient pas la langue française auparavant, ils ont pu et peuvent la perfectionner facilement (7).

Plusieurs facteurs donc entrent en considération dans la non adaptation des intellectuels arabes dans la société française. Un résultat que l'on peut dégager de cela : même des intellectuels arabes émigrés en France au XXème siècle, eux aussi eurent grosso modo les mêmes problèmes, si l'on excepte la question linguistique pour certains.

Ce modeste exposé n'a qu'une ambition : celle de se poser des questions et d'apporter quelques éléments de réponse sur l'émigration des intellectuels arabes (et européens), en France, au XIXème siècle. Ces questions méritent d'être affinées pour mieux comprendre cette autre migration collective des intellectuels et des ouvriers arabes qui prendra des dimensions nettement plus grandes au XXème siècle.

Nous espérons que d'autres études seront consacrées à ce sujet qui nous paraît d'une extrême importance, afin de connaître les origines de l'émigration et les situations d'hier et celle d'aujourd'hui (qui en fin de compte sont assez semblables) du monde arabe et des intellectuels arabes.

NOTES

- (1) "Les Etrangers en France" de George Mauco p. 36.
- (2) Les Emigrés français (fuyant la révolution) s'éloignaient toujours au fur et à mesure de l'expansion de Napoléon Bonaparte (l'exemple de Madame de Stael).
- (3) Mouvement migratoire entre la France et l'étranger (1850-1940) : SFS.
- (4) Date à laquelle on possède des recensements réguliers des étrangers en France.
- (5) Cf. Supra, p. 73.
- (6) Anouar Abde-Malek : *La Pensée politique arabe contemporaine*, p. 61.
- (7) Cela tient peut être aux différences existantes d'une part entre l'Arabe et les langues latines et d'autre part entre ces dernières.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX :

ENNESCH (Carmen), *Emigration d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, Ed. I.P.C., 1946, côte à la B.N. française : 16° G 340.

MAUCO. G., *Les Etrangers en France : leur rôle dans l'activité économique*, Paris 1932, Imprimerie André Lesot.

Service Français des Statistiques, *Mouvement migratoire entre la France et l'étranger (1850-1940)*. Paris, Imprimerie Nationale. 1943, côte à la B.N. : 4° L 31358 (4).

II. OUVRAGES ET ETUDES SUR ET PAR LES INTELLECTUELS ARABES :

ANOUAR (Abd el-Malek), *La pensée arabe contemporaine*, Paris, Ed. Seuil, 1975.

NAGGAR (Hussayn Fawzi), *Rifat-àt-Tahtawi*, Le Caire S.D.

AFGHANI (Jamal ad-din) et ABDOH (Mohamed), *Le lien indissoluble* (en arabe), Paris, L. Hugonis, 1884.

AFGHANI (Jamel ad-din) et ABDOH (Mohamed), *Le lien indissoluble* (en arabe), Le Caire, Dar el Arab, 1958.

FATHI Rifat el-Tahtawi, *Petit Aperçu historique de la vie et de l'œuvre de Rifat el-Tahtawi*.

RAY (Jhonny), *Les Marocains en France*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1938.